

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PLEIN EXERCICE

HUMANITES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Troisième degré

SECTEUR : Industrie

GROUPE : Mécanique appliquée

PROGRAMME D'ETUDES DE L'OPTION DE BASE GROUPEE :

Conducteur/Conductrice poids lourds

394/2010/249

AVERTISSEMENT

Le présent programme est d'application à partir de 2010-2011, dans les deux années du troisième degré d'enseignement secondaire professionnel.

Il abroge et remplace le programme provisoire 394P/2009/249 auquel il est identique. Ce document avait été approuvé à titre provisoire dans l'attente de l'avis favorable de la Commission des programmes pour les humanités professionnelles et techniques. Cet avis favorable étant intervenu, le programme repris ci-après (394/2010/249) a reçu l'approbation ministérielle à titre définitif.

Ce programme figure sur RESTODE, serveur pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française.

Adresse : <http://www.restode.cfwb.be/programmes>

Il peut en outre être imprimé au format PDF.

Tables des matières.

Table des matières	1
Le conducteur poids lourds (M/F)	2
Grille – horaire	3
Introduction	4
Articulation du programme	6
Conseils méthodologiques et pédagogiques	7
Conseils méthodologiques et pédagogiques spécifiques	8
Abréviations	10
Exemples de situation d'apprentissage	11
Synoptique des compétences et des cours	19
Fonctions :	
1. Respecter les normes d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement.	43
2. S'intégrer dans la vie professionnelle.	49
3. Communiquer.	50
4. Assurer le déplacement des choses.	51
5. Maintenir le véhicule en état de marche.	69
6. Assurer les contrôles et travaux administratifs.	76
Bibliographie	79

LE CONDUCTEUR / CONDUCTRICE POIDS LOURDS .

Le (la) conducteur/conductrice poids lourds est un ouvrier (ière)qualifié(e) qui, en adaptant une conduite défensive, doit :

- Assurer le déplacement de choses : fonction qui englobe en activité la prise en charge du véhicule et les divers contrôles mécaniques du véhicule, de documents, d'arrimage de marchandises et leurs emballages, la communication avec l'expéditeur, la manipulation des équipements de manutention; assurer les déplacements en agglomération, route et autoroute de jour et de nuit, par temps sec et intempéries avec application du code de la route et de l'ADR, ainsi que la recherche de l'itinéraire en respectant les mesures de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement.
- Maintenir le véhicule en bon état de marche : fonction qui englobe tous les contrôles mécaniques et électriques, la maintenance de premier niveau du véhicule, la pose de diagnostic et les interventions en cas de panne...
- Assurer les contrôles et travaux administratifs qui comprend les documents personnels, de bord et de transport, tachygraphe, feuille de prestations, formalités douanières, établissement d'un itinéraire...
- Assurer le suivi en cas d'accident ou d'incident qui comprend les formulaires de constat, la détermination et l'ampleur des dégâts, les mesures de sécurité, les appels aux autorités et les moyens de lutte contre le feu.

N.B. : Le profil de formation tient compte de la directive 2003/59/CE du parlement européen et du conseil du 15 juillet 2004 ainsi que de l'arrêté royal du 15 juillet 2005.

GRILLE-HORAIRE

OPTION : Conducteur / Conductrice poids lourds.

	5 P	6 P
<i>Formation générale orientée :</i>		
Communication en langues étrangères	4	4
<i>Formation technique de base :</i>		
Organisation et législation du transport routier	4	4
<i>Formation technique de qualification professionnelle :</i>		
Technologie du métier	4	4
Travaux pratiques et méthodes : <ul style="list-style-type: none"> □ Conduite □ Maintenance et dépannage □ Chargement et déchargement 	13	13
Total	25	25

Légende :

O.L.T. : Organisation et Législation du Transport routier.

Tech. : Technologie du métier.

T.P. : Travaux Pratiques et méthodes: conduite, maintenance et dépannage, chargement et déchargement.

1. INTRODUCTION.

Le programme d'études de l'option de base groupée "Conducteur / Conductrice poids lourds" s'inscrit dans les orientations définies par le Décret missions du 24 juillet 1997, qui s'applique à l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté Française.

1. Généralités.

Le programme d'études est un référentiel de situations d'apprentissages, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle. (article 5.8 du décret du 24 juillet 1997).

Le Décret du 27 octobre 1994 a créé le Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire. Celui-ci a mis sur pied une Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (C.C.P.Q.), qui a proposé au Gouvernement, via le Conseil Général de Concertation, les profils de formation correspondant aux options groupées organisées au troisième degré de l'enseignement de qualification.

Un représentant du monde des entreprises préside la C.C.P.Q., qui elle-même intègre :

- ❑ le monde des entreprises ;
- ❑ les Responsables des trois réseaux de l'enseignement secondaire ;
- ❑ les Syndicats interprofessionnels ;
- ❑ les Syndicats de l'enseignement ;
- ❑ les Représentants des opérateurs institutionnels de formation. (article 7 du décret du 27 octobre 1994).

Le profil de formation est issu du profil de qualification, qui est un référentiel décrivant les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise. (article 5 du Décret missions).

Le **profil de qualification** est un document qui identifie pour chaque métier répertorié :

- ❑ les grandes fonctions de travail ;
- ❑ les activités relatives à chaque fonction de travail ;
- ❑ les compétences à maîtriser pour l'activité concernée.

Le **profil de formation** est un référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.

2. Orientations et principes pédagogiques de l'approche par compétences.

Le programme d'études est élaboré en termes de compétences. Ces dernières sont, initialement, dérivées d'une analyse des situations de travail (fonctions, tâches, activités).

Ces compétences sont les cibles de la formation, c'est-à-dire ce que les élèves doivent maîtriser au terme du troisième degré.

3. Objectifs de la formation globale.

Les humanités professionnelles doivent conduire la majorité des élèves qui les fréquentent à une qualification reconnue par le monde de l'entreprise. Cette formation à part entière doit avoir ses exigences spécifiques et être la plus large possible.

On ne peut évidemment se limiter à une formation professionnelle de bon niveau, il importe aussi d'assurer la formation humaine et socioculturelle des élèves afin de faciliter leur insertion harmonieuse dans la société.

Le troisième degré des humanités professionnelles prépare les élèves progressivement à leur insertion socioprofessionnelle.

Il se caractérise, notamment, par la possibilité d'effectuer des stages en entreprises. Ceux-ci doivent permettre aux élèves d'acquérir certaines compétences spécifiques décrites dans le programme d'études. L'évaluation des élèves en stages doit être établie conjointement par l'école et l'entreprise. S'ils sont organisés, ils seront regroupés en un ou plusieurs blocs de formation intégrés dans l'horaire annuel des élèves.

Dans l'optique d'une formation qualifiante, il convient de mettre l'accent sur les compétences pratiques attendues; les visites d'entreprises et les stages constituent des éléments de formation particulièrement importants.

La formation globale visera à créer et à développer sans relâche l'esprit d'organisation, de rigueur, de conscience professionnelle et insistera en permanence sur la précision et la qualité du travail. Elle inculquera un esprit de respect des personnes, de l'environnement et du matériel utilisé.

L'élève qualifié doit être capable de s'adapter en permanence à l'évolution technologique, économique et sociale.

Le programme d'études ne se limite pas au développement de compétences du profil de formation, il intègre des éléments de la formation humaniste et des éléments complémentaires permettant aux élèves de poursuivre avec succès des études supérieures.

2. ARTICULATION DU PROGRAMME.

- ❑ Des **conseils méthodologiques et pédagogiques** précisent les démarches d'enseignement.
- ❑ Un **tableau synoptique** des compétences et des blocs de cours permet d'avoir une vue d'ensemble de toutes les compétences prévues au profil de formation.
- ❑ Des **exemples de situations d'apprentissage** sont proposés (la liste est non exhaustive); il appartient au professeur d'établir et de préparer chaque situation d'apprentissage et d'établir un planning. L'évaluation formative ⁽¹⁾ fait partie de la phase d'apprentissage, elle permet de repérer les progrès de l'élève, d'identifier ses points forts, mais aussi de comprendre ses propres difficultés et d'y remédier en connaissance de cause.
- ❑ Les **compétences disciplinaires** ⁽²⁾ et les **compétences transversales** ⁽³⁾ sont intégrées dans les **activités**, groupées au sein d'ensembles cohérents appelés «**fonctions**». Celles-ci sont des regroupements cohérents d'**activités** et de **compétences à développer** ⁽⁴⁾, de **savoir-faire et des savoirs associés**, en des groupes intégrés en vue d'exercer **une tâche, une fonction de travail d'un métier**.

Chaque **fonction** comporte :

- les activités décrites dans le profil de référence ;
 - les compétences ⁽⁴⁾ du P.Q. complétées et précisées ;
 - les contenus opérationnels (savoir-faire) ;
 - les contenus associés (savoirs) ;
 - les cours ;
 - le classement de la compétence (CM, CEF/CEP) ;
 - les indicateurs de maîtrise des compétences.
- Les compétences C.E.F. et C.E.P. ne sont pas à évaluer de manière «certificative», la rubrique des savoir-faire et des savoirs s'y rapportant n'a pas été complétée. Cependant, le professeur notera les moments où ces compétences seront exercées.
- Les **indicateurs de maîtrise des compétences** : il est à noter qu'en référence à l'article 42 du décret du 24 juillet 1997 fixant les missions prioritaires de l'enseignement secondaire, l'élève devra maîtriser au terme de la formation qualifiante, **toutes les compétences classées C.M.**
- ❑ Une bibliographie.

A l'article 5 du Décret du 24-07-1997 est défini, notamment :

- (1) évaluation formative : évaluation effectuée en cours d'activité et visant à apprécier le progrès accompli par l'élève et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors de l'apprentissage ; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'élève ; elle se fonde en partie sur l'auto-évaluation ;
- (2) compétences disciplinaires : référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir dans une discipline scolaire ;
- (3) compétences transversales : attitudes, démarches mentales et démarches méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en œuvre au cours de l'élaboration des différents savoirs et savoir-faire ; leur maîtrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves ;
- (4) compétences : aptitudes à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir une certain nombre de tâches.

3. CONSEILS METHODOLOGIQUES ET PEDAGOGIQUES GENERAUX.

- Assurer la coordination entre les cours théoriques, les cours de travaux pratiques et les cours généraux.
- Mettre à la disposition des élèves une documentation technique actualisée et/ou un support informatique afin d'éveiller et entretenir leur curiosité professionnelle.
- Vérifier de manière régulière la bonne tenue des cahiers des élèves.
- Développer le sens de l'observation et de la déduction.
- Dans la mesure des possibilités, toutes les compétences devront être appréhendées au travers de la théorie, de la pratique, des stages et visites d'entreprises.
- Des méthodes pédagogiques essentiellement actives permettront une meilleure acquisition des savoirs, des savoir-faire.
- S'assurer régulièrement de la bonne compréhension des termes techniques.
- Rendre l'élève autonome et responsable.
- Apprendre aux élèves une démarche cohérente pour augmenter les aptitudes à la résolution de problèmes tout en améliorant l'autonomie intellectuelle.

4. CONSEILS METHODOLOGIQUES ET PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES.

Une coordination entre les professeurs "d'organisation et de législation du transport routier" (O.L.T.), de "technologie du métier" (Tech.), de "communication en langues étrangères" et de "pratique professionnelle" (T.P.) s'impose afin de déterminer les différentes priorités de matières à enseigner en rapport avec les travaux à réaliser.

En fonction du tableau synoptique des compétences et des cours, une planification des matières à enseigner sera établie en début d'année scolaire, selon une progression logique et cohérente.

En **technologie du métier**, l'identification des différents composants du véhicule, leurs principes de fonctionnement ainsi que la détection des causes de dysfonctionnement constituent les objectifs essentiels de ce cours.

La constitution d'une documentation technique récente et attrayante est nécessaire.

Elle comprendra des :

- ❑ revues techniques ;
- ❑ documents audiovisuels ;
- ❑ logiciels et CD-ROM ;
- ❑ ...

Des visites d'usines, d'entreprises et d'expositions seront prévues.

Pour le cours **d'organisation et législation du transport routier**, il est recommandé de traiter des situations réelles relevant des différents domaines de la vie active (secteurs : social, professionnel et personnel).

Des exemples de documents administratifs seront mis à la disposition des élèves.

Pour le cours de **travaux pratiques et méthodes**, le choix des exercices et travaux à exécuter sera fonction des compétences prévues.

- En **conduite** : fonction qui englobe, notamment, la prise en charge du véhicule et les divers contrôles mécaniques du véhicule, de documents ainsi que la communication avec l'expéditeur.
- En **maintenance et dépannage** : maintenir le véhicule en bon état de marche, fonction qui englobe, tous les contrôles mécaniques et électriques, la maintenance de premier niveau du véhicule, la pose de diagnostic et les interventions en cas de panne.
- En **chargement / déchargement** : l'apprentissage du chargement et du déchargement comporte des notions théoriques et pratiques. Pour la partie pratique, chaque école disposera d'une aire de chargement / déchargement. Les élèves seront initiés aux engins de manutention : diable, transpalette, chariot élévateur...

L'exécution des travaux de chargement / déchargement tiendra compte de la sécurité, de la répartition des charges, de l'arrimage ...

Il est essentiel, dès le début de la formation, d'inculquer aux élèves :

- ❑ la compréhension des termes techniques et des méthodes de travail ;
- ❑ des habitudes d'ordre et de méthode ;
- ❑ le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- ❑ l'utilisation de manière rationnelle des équipements et moyens de contrôle ;
- ❑ le respect des principes ergonomiques ;
- ❑ le goût du travail « bien fait ».

Le (la) conducteur/conductrice poids lourds doit être en mesure d'assurer des transports de choses par véhicules automobiles poids lourds de tous tonnages, à toutes distances et dans le délai requis.

Le (la) conducteur/conductrice poids lourds est amené(e), notamment, à :

- effectuer, avant le départ, les vérifications et les contrôles nécessaires concernant le matériel, le chargement et les documents ;
- conduire avec vigilance en se conformant aux exigences techniques propres au véhicule et en respectant le code de la route ;
- déceler les anomalies de fonctionnement, les localiser et si nécessaire les communiquer ;
- assurer les travaux d'entretien du véhicule ;
- interpréter correctement la documentation technique du constructeur ;
- exécuter le transport de choses et veiller au chargement et au déchargement dans le respect de la réglementation et des usages en vigueur.

Dans le cadre de ses fonctions, le (la) conducteur/conductrice poids lourds est amené(e) à représenter honorablement l'entreprise auprès de la clientèle, des agents de contrôle, ...

5. ABREVIATIONS.

- C.C.P.Q.** : Commission Communautaire des Professions et des Qualifications.
- C.E.F.** : Compétences mises en Exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une Formation ultérieure.
- C.E.P.** : Compétences mises en Exercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité Professionnelle.
- C.M.** : Compétences dont l'opération garantit la Maîtrise en fin de formation.
- F.** : Fonction.
- O.L.T.** : Organisation et Législation du Transport routier.
- P.F.** : Profil de Formation.
- P.Q.** : Profil de Qualification.
- Tech.** : Technologie du métier.
- T.P.** : Travaux Pratiques et méthodes: conduite, maintenance et dépannage, chargement et déchargement.

6. EXEMPLES DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE.

Situation 1.

Cours : Travaux pratiques.

1. **La tâche.** Maintenir son « ensemble routier » en bon état de marche.

2. **Le contexte.**

En atelier, l'élève dispose d'un véhicule et de tous les outils et matériel nécessaires (huiles, graisses, filtres, additifs, ...) pour effectuer un entretien complet.

3. **Les consignes.**

L'élève doit :

- contrôler et ajuster les niveaux, si nécessaire ;
- contrôler les organes et accessoires du véhicule ;
- contrôler les organes moteurs et de transmission ;
- contrôler les différents circuits (pneumatique, hydraulique, électrique) ;
- parer aux éventuelles réparations ou communiquer celles-ci au responsable ;
- effectuer les vidanges ;
- effectuer les graissages ;
- remplacer les filtres ;
- assurer les protections nécessaires contre le gel ;
- régler les comes de freins ;
- nettoyer le véhicule.

4. **Compétences rencontrées et/ou à acquérir.**

5.1.1. Contrôler les niveaux ;

- contrôler et rétablir les niveaux en respectant les règles techniques ;
- liquide de refroidissement ;
- huile moteur ;
- huile embrayage ;
- liquide lave-glace ;
- huile de direction assistée ;
- batterie d'accumulateur ;
-

5.1.2. Contrôler les organes et accessoires du véhicule ;

- éclairage (ampoules, fusibles, prises de courant).
- système d'attelage (vérification, graissage, ...).
- système de fermeture (bâche, câble TIR, hayon, porte, ...).
- accessoires d'arrimage (sangles, ...).
- matériel de bord réglementaire extincteur, triangle, trousse de secours, ...).

- dispositif de vision (pare-brise, rétroviseurs, essuie-glace, ...).
 - avertir des dysfonctionnements.
- 5.1.3. Contrôler les organes et accessoires du moteur et de la chaîne cinématique ;
- vérification visuelle des organes vitaux (démarreurs, alternateur, courroies, ...).
 - détection des anomalies (fuite de fluides, ...).
 - identifier les types de ralentisseurs.
 - avertir des dysfonctionnements.
- 5.1.4. Contrôler les circuits freinage, circuits pneumatique et hydraulique ;
- vérification visuelle des organes vitaux.
 - détection des anomalies (niveaux des liquides).
 - avertir des dysfonctionnements.
- 5.2.1. Effectuer les vidanges ;
- identifier les lubrifiants et les liquides de refroidissement d'après les données techniques du constructeur.
 - effectuer les vidanges.
- 5.2.2. Effectuer les graissages nécessaires ;
- identifier les graisses.
 - identifier les systèmes de graissage (système centralisé, ...).
 - localiser les points de graissage.
- 5.2.3. Remplacer les filtres ;
- identifier les filtres (gasoil, huiles, air, ...).
- 5.2.4. Protéger les organes et circuits contre le gel ;
- identifier et utiliser les antigels.
- 5.2.6. Régler les cames de freins ;
- identifier les types de freins (à disques, à tambour, de remorque, ...).
- 5.2.7. Nettoyer les véhicules ;
- identifier les détergents.
 - utiliser méthodologiquement un nettoyeur à haute pression.

Situation 2.

Cours : Travaux pratiques.

1. La tâche. Panne mécanique sur la route.

2. Le contexte.

Durant la journée, l'élève conducteur poids lourds rencontre un problème mécanique.

3. Les consignes.

L'élève doit :

- signaler le véhicule ;
- prévenir le responsable ;
- identifier la nature de la panne ;
- identifier l'élément défectueux ;
- évaluer ses possibilités d'intervention ;
- assurer un éventuel remorquage ;
- définir la panne.

4. Compétences rencontrées et/ou à acquérir.

1.3.2. Signaler le véhicule ;

- établir un périmètre de sécurité en utilisant les moyens matériels disponibles (triangle, cônes, ...) ;
- prendre les dispositions nécessaires de signalisation :
 - signaux de détresse ;
 - gyrophare ;
 - triangle, en respectant les distances prévues au code de la route ;
 - intervention de personnes pour le signalement et la régularisation provisoire de la circulation.

3.1.4. Utiliser un langage technique adéquat, claire et précis.

5.4.2. Evaluer ses possibilités d'intervention ;

- apprécier sa capacité d'intervenir, en fonction de ses connaissances et de l'outillage disponible ainsi que des consignes du constructeur, de l'employeur et des circonstances environnementales et les prescriptions du code de la rue.

5.4.5. Assurer le remorquage ;

- respecter les consignes du constructeur du véhicule.
- identifier et utiliser les systèmes de remorquage.
- respecter le code de la rue.

Situation 3.

Cours : Travaux pratiques.

1. **La tâche.** Conduite d'un véhicule chargé.

2. **Le contexte.**

L'élève conduit un véhicule chargé sur routes ouvertes à la circulation.

3. **Les consignes.**

L'élève doit :

- effectuer les contrôles de routine ;
- respecter la législation sociale en vigueur ;
- conduire un véhicule en agglomération, sur routes et autoroutes.

4. **Compétences rencontrées et/ou à acquérir.**

4.1.1. Contrôler les niveaux du (des) :

- liquide de refroidissement ;
- huile moteur ;
- huile embrayage ;
- liquide lave-glace ;
- batteries d'accumulateur.

4.1.2. Contrôler roues et pneumatiques ;

- contrôler la pression par observation visuelle (juger de l'état de déformation) ;
- vérifier l'état et l'usure ;
- contrôler la fixation.

4.1.3. Contrôler la signalisation ;

- vérifier les feux et phares : état, propreté, fonctionnement ;
- contrôler les rétroviseurs : réglages, état propreté, fixation ;
- contrôler les panneaux réglementaires : état, propreté (limitation de vitesse, gabarit, produits réglementés,...) ;
- contrôler le matériel de bord réglementaire (extincteur, triangle, trousse de secours,...) ;
- contrôler le matériel de protection individuelle et/ou ADR (casque, lunettes, ...).

4.1.4. Contrôler la signalisation ;

- vérifier les feux et phares : état, propreté, fonctionnement ;
- contrôler les rétroviseurs : réglages, état propreté, fixation ;
- contrôler les panneaux réglementaires : état, propreté (limitation de vitesse, gabarit, produits réglementés,...) ;
- contrôler le matériel de bord réglementaire (extincteur, triangle, trousse de secours,...) ;
- contrôler le matériel de protection individuelle et/ou ADR (casque, lunettes, ...).

4.1.5. Contrôler le système d'attelage ;

- vérifier la fonctionnalité du système, le graissage, la propreté, le système d'attelage, la sellette,...

- vérifier le branchement de la :
 - prise électrique (branchement,...) ;
 - prise ABS.
- vérifier le raccordement des freins, l'état et la propreté des tuyaux et joints de raccords des mains de freins.
- vérifier l'état et le fonctionnement du frein à câble et la présence des cales.

4.1.6. Vérifier les documents ;

Documents personnels. S'assurer de la présence et la validité : de la carte d'identité et/ou du passeport, du permis de conduire, de la sélection médicale, du certificat ADR, du permis international,....).

Documents véhicule. S'assurer de la présence et la validité : de l'immatriculation, du contrôle technique, de la fiche technique, de la conformité (certificat de conformité,....) de l'assurance, du certificat d'agrément, de la vignette, ...

4.3.2. Conduire un véhicule en agglomération, sur route et autoroute ;

- identifier les différentes commandes : pédalier, levier de vitesse, témoins, interrupteur, freins, ralentisseurs, réglages divers,...
- utiliser les commandes du véhicule :
 - tenir correctement le volant ;
 - coordonner les mouvements embrayage, frein, accélérateur, levier de vitesse, ...
 - actionner l'embrayage avec progressivité (démarrage, manœuvre, ...)
 - manipuler le frein avec progressivité et dosage ;
 - manipuler le levier de changement des vitesses, utilisation de compte-tours, choix du rapport judicieux, assurer le passage harmonieux des rapports de vitesse ;
 - utiliser correctement les accessoires : clignoteurs, ventilation, rétroviseurs, éclairage, air conditionné.
- tenir sa place sur la chaussée :
 - tenir sa droite ;
 - respecter les marquages au sol (flèche, lignes, ...)
 - distance latérale, de croisement ;
 - virage : vitesse, technique, trajectoire, ...
- dépasser ;
 - observer :
 - les précautions d'anticipation, et de signalement ;
 - la distance latérale ;
 - le retour en position (droite).
- changer de direction ;
- signaler, préparer, anticiper la trajectoire, utiliser les rétroviseurs, ...
- s'intégrer au trafic ;
- changement de bande de circulation et entrée et sortie d'autoroute ;
- adapter sa vitesse (disposition des lieux, conditions climatiques, densité de trafic, ...)
- respecter les distances de sécurité (en fonction des divers paramètres, ...)
- respecter les limitations de vitesse ;
- anticiper et réagir sur l'obstacle ;
- adopter une conduite préventive ;
- observer, détecter les risques, décoder les dangers, concevoir la parade, réagir, voir et être vu, partager la route, ...

4.3.3. Conduire un véhicule chargé ;

- contrôler et rectifier si nécessaire l'arrimage.
- adapter sa vitesse (virage, descentes, ...)
- respecter les indications du compte-tours (choix du rapport de boîte de vitesse).
- tenir les distances de sécurité.
- utiliser les différents types de ralentisseurs.

4.3.6. Appliquer le code de la route ;

- connaître et appliquer les règles générales (âge, équipement véhicule, masses et dimensions, injonction, médicament, drogues diverses, alcool, ...).

- reconnaître et respecter la signalisation : feux, panneaux, marquages au sol, interdictions, obligations.

- connaître et appliquer les règles de :
 - place sur la chaussée ;
 - limitation de vitesse ;
 - changement de direction ;
 - priorités ;
 - croisement ;
 - dépassement ;
 - interdiction de dépassement ;
 - comportement correct à l'égard des usagers « faibles », véhicules prioritaires, transport en commun ;
 - arrêt et stationnement en lieux autorisés ;
 - utilisation judicieuse des feux ;
 - obligation en cas d'accident ;
 - - ...
 -

4.3.7. Respecter la législation sociale en vigueur ;

- remplir et utiliser correctement un disque « tachygraphe » et/ou carte-conducteur.
- respecter les règles de conservation des disques.
- respecter les temps de conduite et de repos.

Situation 4.

Cours : Travaux pratiques.

1. La tâche. Vérification du chargement.

2. Le contexte.

Sur un véhicule chargé, l'élève vérifie le chargement.

3. Les consignes.

L'élève doit :

- contrôler l'arrimage des marchandises ;
- rectifier l'arrimage ;
- appliquer les règles de sécurité.

4. Compétences rencontrées et/ou à acquérir.

1.2.2. Appliquer les règles de sécurité :

- utiliser les moyens de protection individuels et collectifs (chargement et déchargement) ;
- développer des attitudes de civisme ;
- respecter le matériel et toute chose transportée ;
- respecter l'image de marque de la profession.

4.2.1. Contrôler l'arrimage des marchandises.

- reconnaître les différents types d'arrimage : sangles, cales, câbles, chaînes, ...
- rectifier un arrimage défectueux.
- contrôler la pose et/ou poser une bâche ou un filet.

Situation 5.

Cours : Organisation et législation du transport routier.

1. La tâche. Réaliser l'itinéraire de la tournée d'un livreur.

2. Le contexte.

L'élève dispose de plusieurs bons de livraison.
Il établit un itinéraire.

3. Les consignes.

L'élève doit :

- lire une carte routière ;
- établir un itinéraire.

4. Compétences rencontrées et/ou à acquérir.

6.1.6. Lire une carte routière ;

- se localiser et localiser un lieu sur carte.
- restituer et utiliser la symbolisation de représentation.
- transporter les données de cartes en données réelles.

6.1.7. Etablir un itinéraire ;

- choisir un itinéraire en fonction :
 - des règles du code de la rue ;
 - de la distance ;
 - du chargement ;
 - de la sécurité ;
 - de la rapidité ;
 - du coût (péage, ...) ;
 - prévoir un itinéraire de déviation (de remplacement) ;
 - des infrastructures routières (tunnels, ferries, ...).

Synoptique

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.						
1.1.1. Respecter dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	⊙					●
1.1.2. Identifier les situations potentiellement dangereuses.	⊙			●		●
1.1.3. Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie.	⊙			●		●
1.1.4. Appliquer la réglementation ADR : <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître et utiliser les panneaux spécifiques ; - appliquer les consignes de sécurité (en fonction des produits) ; - appliquer les règles de sécurité en cas d'accident ; - appliquer les règles de circulation (interdiction, itinéraire) ; - appliquer les règles de stockage, manipulation et transport des produits ADR. 	⊙					●
1.1.5. Prendre les mesures préventives concernant la criminalité et le trafic des clandestins.	⊙					●

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
1.2. Participer au climat de sécurité et d'hygiène.						
1.2.1. Respecter les mesures de sécurité à prendre lors d'utilisation d'outils et de matériels dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement.	⊙			⊙		⊙
1.2.2. Appliquer les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> - utiliser les moyens de protection individuel et collectif (chargement et déchargement) ; - développer des attitudes de civisme ; - respecter le matériel et toute chose transportée ; - respecter l'image de marque de la profession. 	⊙			⊙		⊙
1.2.3. Prévenir les risques que peuvent engendrer l'utilisation des produits et/ou des situations de travail.	⊙			⊙		⊙
1.2.4. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.	⊙			⊙		⊙
<i>Adopter des attitudes personnelles de conduite en activité de service (temps de repos, alcool, drogues, médicaments, ...).</i>			■			

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
1.3. Assurer le suivi en cas d'incident ou d'accident.						
<p>1.3.1. Déterminer le type et l'ampleur de l'accident et agir en conséquence.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Juger du type et de l'ampleur de l'accident : <ul style="list-style-type: none"> - dégâts matériels ; - dégâts corporels ; - parties engagées ; - risques existants ; - conséquences immédiates ; - Prendre des dispositions de premiers secours : <ul style="list-style-type: none"> - prévenir les dispositifs de secours en utilisant les moyens de communication disponibles (numéro unique) ; - agir en fonction de ses compétences (ADR, secouriste, pompier,...) 			■			
<p>1.3.2. Signaler le véhicule .</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un périmètre de sécurité en utilisant les moyens matériels disponibles (triangle, cônes, ...). - Prendre les dispositions nécessaires de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> - signaux de détresse ; - gyrophare ; - triangle, en respectant les distances prévues au code de la route ; - intervention de personnes pour le signalement et la régularisation provisoire de la circulation. 	⊙			⊙		⊙
1.3.3. Porter secours dans les limites de ses compétences.	⊙					

Synoptique.

1.3.4. Appeler les services de secours. - Identifier les numéros d'appel standards des services de secours. - Donner les renseignements nécessaires à toute intervention (ampleur et gravité, nombre de victimes, lieu, identité, ...).	⓪			⊙		⊙
1.3.5. Utiliser les moyens de lutte contre le feu. - Utiliser un extincteur. - Utiliser les moyens complémentaires d'extinction (couverture, sable, ...).	⓪					⊙
1.3.6. Respecter les consignes de sécurité en cas d'accident ADR. - Respecter les consignes de sécurité en fonction des produits (fiches de sécurité).	⓪					⊙

COMPÉTENCES	C.M. ⓪	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
1.3.7. Remplir un constat d'accident. - Signaler l'accident à son employeur (délais très brefs). - Remplir correctement une déclaration d'accident. - Vérifier la rédaction correcte du tiers. - Compléter les données et les considérations d'ordre personnel.	⓪			⊙		⊙
			■			

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
1.4. Appliquer les règles d'ergonomie.						
1.4.1. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle).	⊙			⊙		⊙
1.4.2. Adopter une position de conduite adéquate.	⊙			⊙		

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
1.5. Appliquer la législation en matière d'environnement.						
1.5.1. Respecter les réglementations en matière d'environnement.	⊙			⊙	⊙	⊙
1.5.2. Identifier les produits dangereux. <i>Manipuler et utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur.</i>	⊙		■		⊙	⊙
1.5.3. Trier, stocker les déchets dans le respect des législations, réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement			■			
1.5.4. Appliquer et respecter les règles de manipulation et de transport des déchets ADR.			■			
1.5.5. Evacuer les déchets d'emballage et/ou les résidus du véhicule, en respectant les réglementations en vigueur.	⊙				⊙	⊙

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ①	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
2.1. S'adapter aux exigences du métier.						
2.1.1. Faire preuve de ponctualité.	①			⊙		⊙
2.1.2. Faire preuve de flexibilité.	①			⊙		⊙
2.1.3. <i>Se former à l'évolution du métier.</i>		●	■			

COMPÉTENCES	C.M. ①	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
2.2. Développer des attitudes professionnelles.						
2.2.1. <i>Evaluer son travail en termes de qualité et de rentabilité.</i>			■			
2.2.2. <i>Travailler en toute autonomie.</i>			■			
2.2.3. <i>Exercer son sens des responsabilités dans les limites de ses fonctions.</i>			■			
2.2.4. <i>Appliquer les instructions de travail reçues.</i>			■			
2.2.5. <i>Assurer une relation de qualité avec les personnes : hiérarchie, collègues, fournisseurs, clients, bénéficiaires.</i>			■			
2.2.6. <i>Appliquer les règles de déontologie professionnelle : droit au respect de la vie privée, confidentialité des données, secret professionnel, devoir de réserve, ...</i>			■			

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
3.1. Assurer les contacts avec l'employeur, le bureau central et les autres prestataires de service.						
<i>3.1.1. Utiliser les différents moyens de communication (tél, fax, radio de bord, terminaux informatiques, bornes – infos, ...).</i>			■			
3.1.2. Etablir les contacts élémentaires en langues étrangères.	⊙				⊙	⊙
<i>3.1.3. Assurer le suivi et adopter l'attitude adéquate en cas d'imprévu .</i>			■			
3.1.4. Utiliser un langage technique adéquat, clair et précis.	⊙			⊙	⊙	⊙
3.1.5. Lire et interpréter les documents propres à l'activité professionnelle.	⊙			⊙		⊙

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.

4.1. Prendre en charge le véhicule.						
4.1.1. Contrôler les niveaux du (des) : <ul style="list-style-type: none"> - liquide de refroidissement ; - huile moteur ; - huile embrayage ; - liquide lave-glace ; - batteries d'accumulateur. 	⊙			⊙		
4.1.2. Contrôler roues et pneumatiques <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la pression par observation visuelle (juger de l'état de déformation) ; - Vérifier l'état et l'usure ; - Contrôler la fixation. 	⊙			⊙		

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
<p>4.1.3. Contrôler la signalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les feux et phares : état, propreté, fonctionnement . - Contrôler les rétroviseurs : réglages, état propreté, fixation . - Contrôler les panneaux réglementaires : état, propreté (limitation de vitesse, gabarit, produits réglementés,...) . - Contrôler le matériel de bord réglementaire (extincteur, triangle, trousse de secours,...) . - Contrôler le matériel de protection individuelle et/ou ADR (casque, lunettes, ...). 	⊙			⊙		
<p>4.1.4. Vérifier l'état général du véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'état général, les fixations, propreté, état des bâches, le niveau du réservoir, les huiles, la propreté du pare-brise, coffres,.... - Contrôler visuellement l'état des suspensions . - ... 	⊙			⊙		
<p>4.1.5. Contrôler le système d'attelage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la fonctionnalité du système, le graissage, la propreté, le système d'attelage, la sellette,.... - Vérifier le branchement de la : <ul style="list-style-type: none"> - prise électrique (branchement,...) . - prise ABS. - Vérifier le raccordement des freins, l'état et la propreté des tuyaux et joints de raccords des mains de freins. - Vérifier l'état et le fonctionnement du frein à câble et la présence des cales. 	⊙			⊙		

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
4.1.6. Vérifier les documents. <u>Documents personnels.</u> S'assurer de la présence et la validité : de la carte d'identité et/ou du passeport, du permis de conduire, de la sélection médicale, du certificat ADR, du permis international,....). <u>Documents véhicule.</u> S'assurer de la présence et la validité : de l'immatriculation, du contrôle technique, de la fiche technique, de la conformité (certificat de conformité,....) de l'assurance, du certificat d'agrément, de la vignette,	⊙			⊙		⊙
4.1.7. Identifier et régler le poste de conduite. <ul style="list-style-type: none"> - Régler les différentes commandes : siège, volant, rétroviseur, ... - Adopter une position de conduite adéquate. 	⊙			⊙		

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
4.2. Charger et contrôler les marchandises.						
4.2.1. Contrôler l'arrimage des marchandises. <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les différents types d'arrimage : sangles, cales, câbles, chaînes,.... - Rectifier un arrimage défectueux. - Contrôler la pose et/ou poser une bâche ou un filet. 	⊙			⊙		
4.2.3. Communiquer les anomalies relevées. <ul style="list-style-type: none"> - Emettre les réserves (nombre, état, conditionnement, incidents,...) sur le CMR et/ou lettre de voiture. 	⊙					⊙
4.2.8. Charger ou vérifier les opérations de chargement. <ul style="list-style-type: none"> - Répartir les marchandises en fonction de l'ordre de livraison. - Bâcher et débâcher, semi-remorque, remorque, camion. - Respecter les masses maximales autorisées (MMA). - Respecter les volumes et encombrements maximum. 	⊙			⊙		⊙

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
<i>Contrôler les marchandises et leurs emballages.</i> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le comptage des commandes (éléments). - Vérifier l'état de la marchandise et son conditionnement. - Contrôler l'état (poids, volume, quantité, aspect extérieur, ...). 		●	■			
<i>Manipuler les équipements et engins du véhicule.</i> <i>Manipuler avec dextérité les :</i> <ul style="list-style-type: none"> - hayon élévateur ; - grue ; - suspension pneumatique ; - élévateur à fourches embarqué ; - ... 			■			
<i>Assurer la répartition des marchandises.</i> <i>Assurer la répartition des masses et des volumes (statique et dynamique) :</i> <ul style="list-style-type: none"> - pour les transports par citerne ; - pour le transport des masses indivisibles ; - pour le transport de vrac ; - ... 			■			
<i>Assurer l'arrimage des marchandises.</i> <i>Poser : les sangles, les cales, les filets, les cloisons mobiles, les barres étais, ...</i>			■			

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
<i>Utiliser les équipements et engins de manutention.</i> <i>Utiliser efficacement les équipements de quai :</i> <ul style="list-style-type: none"> - quai mobile ; - plaques de liaison ; - positionner les bandes transporteuses ; - utiliser les diables, transpalettes, chariots élévateurs à fourche, pinces ; - ... 		●	■			
<i>Charger ou vérifier les opérations de chargement.</i> <ul style="list-style-type: none"> - Répartir les charges en fonction du volume, de la masse, de la nature, ... - Assurer la signalisation (de sécurité). 			■			

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
4.3. Assurer le déplacement.						
4.3.1. Manœuvrer les différents types de véhicules. <ul style="list-style-type: none"> - Accrocher, décrocher une remorque, semi-remorque. - Effectuer en semi-remorque, camion et remorque, camion, les manœuvres de marche arrière, ligne droite, déplacement latéral, garage, marche arrière, marche avant, stationnement, mise à quai, demi-tour, couloir étroit en marche avant et arrière, ... - Estimer le gabarit du véhicule (passage étroit, tunnels, ponts). 	⊙			⊙		

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
<p>4.3.2. Conduire un véhicule en agglomération, sur route et autoroute.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes commandes : pédalier, levier de vitesse, témoins, interrupteur, freins, ralentisseurs, réglages divers,... - Utiliser les commandes du véhicule : <ul style="list-style-type: none"> ▪ tenir correctement le volant ; ▪ coordonner les mouvements embrayage, frein, accélérateur, levier de vitesse, ... ▪ actionner l’embrayage avec progressivité (démarrage, manœuvre, ...) ; ▪ manipuler le frein avec progressivité et dosage ; ▪ manipuler le levier de changement des vitesses, utilisation de compte-tours, choix du rapport judicieux, assurer le passage harmonieux des rapports de vitesse ; ▪ utiliser correctement les accessoires : clignoteurs, ventilation, rétroviseurs, éclairage, air conditionné. - Tenir sa place sur la chaussée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ tenir sa droite ; ▪ respecter les marquages au sol (flèche, lignes, ...) ; ▪ distance latérale, de croisement ; ▪ virage : vitesse, technique, trajectoire, ... - Dépasser : <ul style="list-style-type: none"> Observer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les précautions d’anticipation, et de signalement ; ▪ la distance latérale ; ▪ le retour en position (droite). - Changer de direction. <ul style="list-style-type: none"> Signaler, préparer, anticiper la trajectoire, utiliser les rétroviseurs, ... 	⊙			⊙		

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
<ul style="list-style-type: none"> - S'intégrer au trafic : <ul style="list-style-type: none"> ▪ changement de bande de circulation et entrée et sortie d'autoroute ; ▪ adapter sa vitesse (disposition des lieux, conditions climatiques, densité de trafic, ...) ; ▪ respecter les distances de sécurité (en fonction des divers paramètres, ...) ; ▪ respecter les limitations de vitesse ; ▪ anticiper et réagir sur l'obstacle. ▪ adopter une conduite préventive : ▪ observer, détecter les risques, décoder les dangers, concevoir la parade, réagir, voir et être vu, partager la route, ... 	⊙			⊙		
4.3.3. Conduire un véhicule chargé. <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler et rectifier si nécessaire l'arrimage. - Adapter sa vitesse (virage, descentes, ...). - Respecter les indications du compte-tours (choix du rapport de boîte de vitesse). - Tenir les distances de sécurité. <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les différents types de ralentisseurs. 	⊙			⊙		
4.3.4. Conduire un véhicule la nuit. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser l'éclairage. ▪ Adapter sa vitesse. ▪ Reconnaître la signalisation. ▪ Respecter les temps et aires de repos. 			■			

Synoptique.

4.3.5. Conduire un véhicule dans des conditions particulières (obscurité, neige, boue, verglas, brouillard, ...). <ul style="list-style-type: none">▪ Utiliser l'éclairage spécifique.▪ Adapter sa vitesse.▪ Utiliser les aides à la conduite : blocage différentiel, chaînes, ABS, ...▪ Choisir le rapport de vitesse adapté.	⓪		●	
---	---	--	---	--

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
<p>4.3.6. Appliquer le code de la route.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et appliquer les règles générales (âge, équipement véhicule, masses et dimensions, injonction, médicament, drogues diverses, alcool, ...). - Reconnaître et respecter la signalisation : feux, panneaux, marquages au sol, interdictions, obligations. - Connaître et appliquer les règles de : <ul style="list-style-type: none"> - place sur la chaussée ; - limitation de vitesse ; - changement de direction ; - priorités ; - croisement ; - dépassement ; - interdiction de dépassement ; - comportement correct à l'égard des usagers « faibles », véhicules prioritaires, transport en commun ; - arrêt et stationnement en lieux autorisés ; - utilisation judicieuse des feux ; - obligation en cas d'accident ; - ... - <i>Appliquer les législations en vigueur dans les pays étrangers.</i> 	⊙		■	⊙		⊙
<p>4.3.7 Respecter la législation sociale en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplir et utiliser correctement un disque « tachygraphe » et/ou carte-conducteur. - Respecter les règles de conservation des disques. - Respecter les temps de conduite et de repos. 	⊙			⊙		⊙

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ①	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
4.3.8. Suivre un itinéraire. - Respecter l'itinéraire imposé. - Reconnaître les signaux de direction. - Reconnaître et suivre les signaux de déviation. - Suivre les itinéraires de déviation Poids Lourds. - Utiliser le GPS.	①			⊙		⊙
			■			

COMPÉTENCES	C.M. ①	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
4.4. Décharger et contrôler les marchandises.						
<i>Décharger ou vérifier les opérations de déchargement.</i> - <i>Désarrimer et ranger les éléments.</i> - <i>Contrôler les déchargements (comptage, destinataire, état, ...).</i> - <i>Réexaminer et/ou rétablir l'équilibre des charges restantes.</i>			■			

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
5.1. Effectuer les contrôles de routine.						
5.1.1. Contrôler les niveaux. <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler et rétablir les niveaux en respectant les règles techniques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ liquide de refroidissement ; ▪ huile moteur ; ▪ huile embrayage ; ▪ liquide lave-glace ; ▪ huile de direction assistée ; ▪ batterie d'accumulateur ; ▪ ... 	⊙			●	●	
5.1.2. Contrôler les organes et accessoires du véhicule. <ul style="list-style-type: none"> - Eclairage (ampoules, fusibles, prises de courant). - Système d'attelage (vérification, graissage, ...). - Système de fermeture (bâche, câble TIR, hayon, porte, ...). - Accessoires d'arrimage (sangles, ...). - Matériel de bord réglementaire extincteur, triangle, trousse de secours, ... - Dispositif de vision (pare-brise, rétroviseurs, essuie-glace, ...). - Avertir des dysfonctionnements. 	⊙			●	●	
5.1.3. Contrôler les organes et accessoires du moteur et de la chaîne cinématique. <ul style="list-style-type: none"> - Vérification visuelle des organes vitaux (démarreur, alternateur, courroies, ...). - Détection des anomalies (fuite de fluides, ...). - Identifier les types de ralentisseurs. - Avertir des dysfonctionnements. 	⊙			●	●	

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
5.1.4. Contrôler les circuits freinage, circuits pneumatique et hydraulique. <ul style="list-style-type: none"> - Vérification visuelle des organes vitaux. - Détection des anomalies (niveaux des liquides). - Avertir des dysfonctionnements. 	⊙			⊙	⊙	

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
5.2. Effectuer les entretiens du véhicule.						
5.2.1. Effectuer les vidanges. <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les lubrifiants et les liquides de refroidissement d'après les données techniques du constructeur. - Effectuer les vidanges. 	⊙			⊙	⊙	
5.2.2. Effectuer les graissages nécessaires. <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les graisses. - Identifier les systèmes de graissage (système centralisé, ...). - Localiser les points de graissage. - <i>Effectuer les graissages</i> 	⊙		■	⊙	⊙	
5.2.3. Remplacer les filtres <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les filtres (gasoil, huiles, air, ...). - <i>Effectuer le remplacement des filtres.</i> 	⊙		■	⊙	⊙	
5.2.4. Protéger les organes et circuits contre le gel. <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et utiliser les antigels. 	⊙			⊙	⊙	

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
5.2.5. Changer les roues. <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les types et caractéristiques des pneumatiques. - Mesurer et corriger la pression des pneumatiques. - Identifier les types de jantes. - Respecter les consignes de sécurité de pose et dépose des roues. 	⊙			⊙		
5.2.6. Régler les cames de freins. <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les types de freins (à disques, à tambour, de remorque, ...). - <i>Régler les courses de freins sans rattrapage automatique de jeu</i> 	⊙		■	⊙		
5.2.7. Nettoyer les véhicules. <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les détergents. - Utiliser méthodologiquement un nettoyeur à haute pression. - <i>Respecter les consignes d'utilisation des truck-wash.</i> 			■	⊙		

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ①	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
5.3. Poser un diagnostic en cas de panne.						
<i>5.3.1. Identifier la nature, localiser l'origine de la panne (moteur, organe de transmission, système de freinage, système électrique, circuit d'alimentation en carburant, ...).</i>			■			

COMPÉTENCES	C.M. ①	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
5.4. Intervenir en cas de panne.						
<i>5.4.1. Identifier l'élément défectueux.</i> - <i>Suivre une démarche logique de recherche de la panne.</i>			■			
<i>5.4.2. Evaluer ses possibilités d'intervention.</i> - <i>Apprécier sa capacité d'intervenir, en fonction de ses connaissances et de l'outillage disponible ainsi que des consignes du constructeur, de l'employeur et des circonstances environnementales et les prescriptions du code de la rue.</i>	①			⊙	⊙	
<i>5.4.3. Définir la panne.</i> - <i>Communiquer l'origine des effets, ... de la panne en respectant les consignes de l'employeur.</i>						

Synoptique.

5.4.4. Remplacer ou réparer les éléments défectueux. - Procéder à la réparation en respectant les règles de sécurité individuelles et collectives.						
5.4.5. Assurer le remorquage. - Respecter les consignes du constructeur du véhicule. - Identifier et utiliser les systèmes de remorquage. - Respecter le code de la rue.						

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
6.1. Tenir les documents relatifs au transport par route.						
6.1.1 Enumérer et vérifier les documents personnels, de bord et de transport. - Restituer les différents documents et contrôler leur validité.	⊙			⊙		⊙
6.1.2. Identifier les documents de transport. - Identifier et compléter les documents CMR et/ou lettre de voiture (y compris les réserves). - Identifier et contrôler les documents ADR. - Contrôler la liste de colisage.	⊙		■			⊙
6.1.3. Utiliser un tachygraphe. - Choisir le disque adéquat. - Remplir le disque. - Positionner le disque dans le tachygraphe. - Utiliser les différentes fonctions de tachygraphe à bon escient. - Utiliser la carte de conducteur et le tachygraphe digital.	⊙			⊙		⊙

Synoptique.

6.1.4. Compléter une feuille journalière de prestation. - Décoder un disque « tachygraphe ». - Décoder une feuille journalière de prestation. - Vérifier et signer en cas d'accord la feuille journalière de prestation.	⊙					⊙
6.1.6. Lire une carte routière. - Se localiser et localiser un lieu sur carte. - Restituer et utiliser la symbolisation de représentation. - Transporter les données de cartes en données réelles.	⊙			⊙		⊙

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS		
				C.T. et P.P.		
				TP	Tech.	O.L.T.
6.1.5. Assurer le déroulement des formalités douanières. - Localiser les différents bureaux de douane. - Prévoir les taxes particulières de circulation (ex. : Suisse, tunnel, péage, ...).			■			
6.1.6. Lire une carte routière. - Se localiser et localiser un lieu sur carte. - Restituer et utiliser la symbolisation de représentation. - Transporter les données de cartes en données réelles.	⊙					

Synoptique.

6.1.7. Etablir un itinéraire. - Choisir un itinéraire en fonction : <ul style="list-style-type: none">▪ des règles du code de la rue ;▪ de la distance ;▪ du chargement ;▪ de la sécurité ;▪ de la rapidité ;▪ du coût (péage, ...) ;▪ prévoir un itinéraire de déviation (de remplacement) ;▪ des infrastructures routières (tunnels, ferries, ...).	⊙			⊙		⊙
---	---	--	--	---	--	---

Fonctions

FONCTION 01 : Respecter les normes d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	1.1.2. Respecter dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail. 1.1.2. Identifier les situations potentiellement dangereuses. 1.1.5. Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie. 1.1.6. Appliquer la réglementation ADR : - reconnaître et utiliser les panneaux spécifiques ; - appliquer les consignes de sécurité (en fonction des produits) ; - appliquer les règles de sécurité en cas d'accident ; - appliquer les règles de circulation (interdiction, itinéraire) ; - appliquer les règles de stockage, manipulation et transport des produits ADR. 1.1.7. Prendre les mesures préventives concernant la criminalité et le trafic des clandestins.	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
1.1.1. Respecter dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail. 1.1.2. Identifier les situations potentiellement dangereuses.	- le RGPT. - les dangers.	L'apprenant(e) respecte le RGPT. L'apprenant(e) : -identifie et interprète correctement les pictogrammes . -discerne les situations dangereuses ; élimine les causes.

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>1.1.3. Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie.</p> <p>1.1.4. Appliquer la réglementation ADR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître et utiliser les panneaux spécifiques ; - appliquer les consignes de sécurité (en fonction des produits) ; - appliquer les règles de sécurité en cas d'accident ; - appliquer les règles de circulation (interdiction, itinéraire) ; - appliquer les règles de stockage, manipulation et transport des produits ADR. <p>1.1.5. Prendre les mesures préventives concernant la criminalité et le trafic des clandestins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la sécurité incendie. - les panneaux d'indication. - les consignes de sécurité. - les règles de sécurité en cas d'accident. - les règles de circulation. - les règles de stockage. - les produits ADR. 	<p>L'apprenant(e) applique les consignes de sécurité incendie.</p> <p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est à même d'appliquer la législation en vigueur ; - respecte les panneaux spécifiques ; - respecte les consignes de sécurité ; - respecte les règles de sécurité ; - respecte les règles de circulation ; - respecte les règles de stockage. <p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est à même d'appliquer la législation en vigueur ; - applique les mesures préventives.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
1.2. Participer au climat de sécurité et d'hygiène.	<p>1.2.1. Respecter les mesures de sécurité à prendre lors d'utilisation d'outils et de matériels dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement.</p> <p>1.2.2. Appliquer les règles de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser les moyens de protection individuels et collectifs (chargement et déchargement) ; - développer des attitudes de civisme ; - respecter le matériel et toute chose transportée ; - respecter l'image de marque de la profession. 	CM

COMPÉTENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>1.2.1. Respecter les mesures de sécurité à prendre lors d'utilisation d'outils et de matériels dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement.</p> <p>1.2.2. Appliquer les règles de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser les moyens de protection individuels et collectifs (chargement et déchargement) ; - développer des attitudes de civisme ; - respecter le matériel et toutes choses transportées ; - respecter l'image de marque de la profession. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures de sécurité. - Les règles de sécurité relatives à l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs des personnes et des choses. - L'éthique professionnelle relative aux matériels, aux choses transportées et à l'image de marque de la profession. 	L'apprenant(e) applique et respecte les mesures de sécurité.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
1.2. Participer au climat de sécurité et d'hygiène.	<p>1.2.3. Prévenir les risques que peuvent engendrer l'utilisation des produits et/ou des situations de travail.</p> <p>1.2.4. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.</p>	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>1.2.3. Prévenir les risques que peuvent engendrer l'utilisation des produits et/ou des situations de travail.</p> <p>1.2.4. Adopter une attitude de prévention face aux situations dangereuses.</p>		<p>L'apprenant(e) applique les règles de prévention.</p> <p>L'apprenant(e) adopte une attitude de prévention des situations dangereuses.</p>

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
1.3. Assurer le suivi en cas d'incident ou d'accident.	<p>1.3.2. Signaler le véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un périmètre de sécurité en utilisant les moyens matériels disponibles (triangle, cônes, ...) - Prendre les dispositions nécessaires de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> - signaux de détresse ; - gyrophare ; - triangle, en respectant les distances prévues au code de la route ; - intervention de personnes pour le signalement et la régularisation provisoire de la circulation. <p>1.3.3. Porter secours dans les limites de ses compétences.</p> <p>1.3.4. Appeler les services de secours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les numéros d'appel standards des services de secours. - Donner les renseignements nécessaires à toute intervention (ampleur et gravité, nombre de victimes, lieu, identité, ...). 	CM

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>1.3.2. Signaler le véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un périmètre de sécurité en utilisant les moyens matériels disponibles (triangle, cônes, ...); - Prendre les dispositions nécessaires de signalisation : <ul style="list-style-type: none"> - signaux de détresse ; - gyrophare ; - triangle, en respectant les distances prévues au code de la route ; - intervention de personnes pour le signalement et la régularisation provisoire de la circulation. <p>1.3.3. Porter secours dans les limites de ses compétences.</p> <p>1.3.4. Appeler les services de secours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les numéros d'appel standards des services de secours. - Donner les renseignements nécessaires à toute intervention (ampleur et gravité, nombre de victimes, lieu, identité, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Le périmètre de sécurité. - Le matériel de sécurité. - Le code de la route. - Les numéros d'appel des services de secours. - Les renseignements nécessaires à donner. 	<p>L'apprenant(e) établit correctement un périmètre de sécurité.</p> <p>L'apprenant(e) utilise correctement le matériel de sécurité.</p> <p>L'apprenant(e) identifie et applique les premiers gestes et attitudes en cas d'accident de personnes (cours de base de secourisme).</p>

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
1.3. Assurer le suivi en cas d'incident ou d'accident.	<p>1.3.4. Appeler les services de secours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les numéros d'appel standards des services de secours. - Donner les renseignements nécessaires à toute intervention (ampleur et gravité, nombre de victimes, lieu, identité, ...). <p>1.3.5. Utiliser les moyens de lutte contre le feu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un extincteur. - Utiliser les moyens complémentaires d'extinction (couverture, sable, ...). <p>1.3.6. Respecter les consignes de sécurité en cas d'accident ADR.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les consignes de sécurité en fonction des produits (fiches de sécurité). <p>1.3.7. Remplir un constat d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signaler l'accident à son employeur (délais très brefs). - Remplir correctement une déclaration d'accident. - Vérifier la rédaction correcte du tiers. - Compléter les données et les considérations d'ordre personnel. 	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>1.3.5. Utiliser les moyens de lutte contre le feu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un extincteur. - Utiliser les moyens complémentaires d'extinction (couverture, sable, ...). <p>1.3.6. Respecter les consignes de sécurité en cas d'accident A.D.R.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les consignes de sécurité en fonction des produits (fiches de sécurité). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types d'extincteurs. - La technique d'utilisation des extincteurs à poudre. - Les techniques d'utilisation des moyens complémentaires d'extinction (couverture, sable, ...). <p>- La réglementation A.D.R.</p>	<p>L'apprenant(e) utilise correctement un extincteur.</p> <p>L'apprenant(e) utilise correctement des moyens complémentaires.</p> <p>L'apprenant(e) lit et applique les consignes de manière formelle.</p>

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
1.3.7. Remplir un constat d'accident. <ul style="list-style-type: none"> - Signaler l'accident à son employeur (délais très brefs). - Remplir correctement une déclaration d'accident. - Vérifier la rédaction correcte du tiers. - Compléter les données et les considérations d'ordre personnel. 	- Le constat d'accident.	L'apprenant(e) veillera à prendre les données relatives : <ul style="list-style-type: none"> - aux véhicules ; - aux conducteurs - aux circonstances de l'accident ; - au plan des lieux ; - aux témoins éventuels ; - ...

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
1.4. Appliquer les règles d'ergonomie.	1.4.1. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle). 1.4.2. Adopter une position de conduite adéquate.	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
1.4.1. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle).		L'apprenant(e) maîtrise la manutention des charges.
1.4.2. Adopter une position de conduite adéquate.	- L'ergonomie de conduite.	L'apprenant(e) adopte une ergonomie correcte.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
1.5. Appliquer la législation en matière d'environnement.	1.5.1. Respecter les réglementations en matière d'environnement. 1.5.2. Identifier les produits dangereux. 1.5.5. Evacuer les déchets d'emballage et/ou les résidus du véhicule, en respectant les réglementations en vigueur.	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
1.5.1. Respecter les réglementations en matière d'environnement.	- Le tri des déchets (filtres, huiles, ...).	
1.5.2. Identifier les produits dangereux.	- Les produits dangereux.	
1.5.5. Evacuer les déchets d'emballage et/ou les résidus du véhicule, en respectant les réglementations en vigueur.	- La réglementation en vigueur.	

Fonctions.

FONCTION 02 : S'intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
2.1. S'adapter aux exigences du métier.	3.1.3. Faire preuve de ponctualité. 2.1.2. Faire preuve de flexibilité.	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
2.1.1. Faire preuve de ponctualité.		
2.1.2. Faire preuve de flexibilité.		

Fonctions.

FONCTION 03 : Communiquer.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
3.1. Assurer les contacts avec l'employeur, le bureau central et les autres prestataires de service.	3.1.2. Etablir les contacts élémentaires en langues étrangères. 3.1.4. Utiliser un langage technique adéquat, claire et précis. 3.1.5. Lire et interpréter les documents propres à l'activité professionnelle.	CM
COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
3.1.2. Etablir les contacts élémentaires en langues étrangères. 3.1.4. Utiliser un langage technique adéquat, claire et précis. 3.1.5 Lire et interpréter les documents propres à l'activité professionnelle.	Le langage technique adéquat.	L'apprenant(e) utilise correctement un lexique multilingue. Il/elle est à même d'établir des contacts élémentaires en anglais et dans une des deux langues suivantes : néerlandais, allemand.

Fonctions.

FONCTION 04 : Assurer le déplacement des choses.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
<p>4.1. Prendre en charge le véhicule.</p>	<p>4.1.1. Contrôler les niveaux du (des) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - liquide de refroidissement ; - huile moteur ; - huile embrayage ; - liquide lave-glace ; - batteries d'accumulateur. <p>4.1.2. Contrôler roues et pneumatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la pression par observation visuelle (juger de l'état de déformation). - Vérifier l'état et l'usure. - Contrôler la fixation. <p>4.1.3. Contrôler la signalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les feux et phares : état, propreté, fonctionnement. - Contrôler les rétroviseurs : réglages, état propreté, fixation. - Contrôler les panneaux réglementaires : état, propreté (limitation de vitesse, gabarit, produits réglementés,...). - Contrôler le matériel de bord réglementaire (extincteur, triangle, trousse de secours,...). - Contrôler le matériel de protection individuelle et/ou ADR (casque, lunettes, ...). <p>4.1.4. Vérifier l'état général du véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'état général, les fixations, propreté, état des bâches, le niveau du réservoir, les huiles, la propreté du pare-brise, coffres,... - Contrôler visuellement l'état des suspensions. - ... 	<p>CM</p>

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>4.1.1. Contrôler les niveaux du (des) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - liquide de refroidissement ; - huile moteur ; - huile embrayage ; - liquide lave-glace ; - batteries d'accumulateur. 	<ul style="list-style-type: none"> - La localisation des différents témoins et de leurs repères spécifiques. 	<p>L'apprenant(e) exécute correctement le contrôle des différents liquides.</p>
<p>4.1.2. Contrôler roues et pneumatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la pression par observation visuelle (juger de l'état de déformation) ; - Vérifier l'état et l'usure . - Contrôler la fixation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions d'utilisation des pneumatiques. - Les normes et la réglementation relatives à l'usure des pneumatiques. - Les éléments du livret technique d'utilisation du véhicule spécifiques aux contrôles de la fixation des roues et de l'usure des pneumatiques. 	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interprète le niveau de pression du pneu par rapport à sa déformation. - interprète correctement l'état et l'usure en rapport avec la réglementation en vigueur. - interprète correctement la fixation en rapport avec les normes du constructeur.
<p>4.1.3. Contrôler la signalisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les feux et phares : état, propreté, fonctionnement. - Contrôler les rétroviseurs : réglages, état propreté, fixation. - Contrôler les panneaux réglementaires : état, propreté (limitation de vitesse, gabarit, produits réglementés,...). - Contrôler le matériel de bord réglementaire (extincteur, triangle, trousse de secours,...). - Contrôler le matériel de protection individuelle et/ou ADR (casque, lunettes, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les types et l'entretien des feux et des phares. - Les types de panneaux réglementaires et leur positionnement. - Les matériels de bord réglementaires : <ul style="list-style-type: none"> - extincteur ; - triangle ; - trousse de secours ; - trousse d'outillage ; - ... - Le matériel de protection et ADR. 	<p>L'apprenant(e) exécute correctement les vérifications.</p>

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
4.1.4. Vérifier l'état général du véhicule. <ul style="list-style-type: none">- Contrôler l'état général, les fixations, propreté, état des bâches, le niveau du réservoir, les huiles, la propreté du pare-brise, coffres,...- Contrôler visuellement l'état des suspensions ;- ...		L'apprenant(e) vérifie si l'ensemble des documents requis est correct.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
4.1. Prendre en charge le véhicule.	4.1.5. Contrôler le système d'attelage . <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la fonctionnalité du système, le graissage, la propreté, le système d'attelage, la sellette, ... - Vérifier le branchement de la : <ul style="list-style-type: none"> - prise électrique (branchement,...) ; - prise ABS. - Vérifier le raccordement des freins, l'état et la propreté des tuyaux et joints de raccords des mains de freins. - Vérifier l'état et le fonctionnement du frein à câble et la présence des cales. 	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
4.1.5. Contrôler le système d'attelage. <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la fonctionnalité du système, le graissage, la propreté, le système d'attelage, la sellette,... - Vérifier le branchement de la : <ul style="list-style-type: none"> - prise électrique (branchement,...) ; - prise ABS. - Vérifier le raccordement des freins, l'état et la propreté des tuyaux et joints de raccords des mains de freins. - Vérifier l'état et le fonctionnement du frein à câble et la présence des cales. 		L'apprenant(e) accroche correctement une remorque et vérifie le bon fonctionnement du système.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
4.1. Prendre en charge le véhicule.	<p>4.1.6. Vérifier les documents. <u>Documents personnels.</u> S'assurer de la présence et la validité : de la carte d'identité et/ou du passeport, du permis de conduire, de la sélection médicale, du certificat ADR, du permis international,....)</p> <p><u>Documents véhicule.</u> S'assurer de la présence et la validité : de l'immatriculation, du contrôle technique, de la fiche technique, de la conformité (certificat de conformité,....) de l'assurance, du certificat d'agrément, de la vignette, ...</p> <p>4.1.7. Identifier et régler le poste de conduite.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régler les différentes commandes : siège, volant, rétroviseur, ... - Adopter une position de conduite adéquate. 	CM

COMPÉTENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>4.1.6. Vérifier les documents. <u>Documents personnels.</u> S'assurer de la présence et la validité : de la carte d'identité et/ou du passeport, du permis de conduire, de la sélection médicale, du certificat ADR, du permis international,....)</p> <p><u>Documents véhicule.</u> S'assurer de la présence et la validité : de l'immatriculation, du contrôle technique, de la fiche technique, de la conformité (certificat de conformité,....) de l'assurance, du certificat d'agrément, de la vignette, ...</p> <p>4.1.7. Identifier et régler le poste de conduite.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régler les différentes commandes : siège, volant, rétroviseur, ... - Adopter une position de conduite adéquate. 	<p>Les notions de législation relatives aux documents personnels.</p> <p>Les notions de législation relatives aux documents du véhicule.</p> <p>Les pictogrammes de commande et de réglage.</p>	<p>L'apprenant(e) vérifie si l'ensemble des documents requis est correct.</p>

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
4.2. Charger et contrôler les marchandises.	<p>4.2.1. Contrôler l'arrimage des marchandises.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les différents types d'arrimage : sangles, cales, câbles, chaînes,... - Rectifier un arrimage défectueux. - Contrôler la pose et/ou poser une bâche ou un filet. <p>4.2.3. Communiquer les anomalies relevées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emettre les réserves (nombre, état, conditionnement, incidents,...) sur le CMR et/ou lettre de voiture. <p>4.2.8. Charger ou vérifier les opérations de chargement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répartir les marchandises en fonction de l'ordre de livraison. - Bâcher et débâcher, semi-remorque, remorque, camion. - Respecter les masses maximales autorisées (MMA). - Respecter les volumes et encombrements maximum. 	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>4.2.1. Contrôler l'arrimage des marchandises.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les différents types d'arrimage : sangles, cales, câbles, chaînes,... - Rectifier un arrimage défectueux. - Contrôler la pose et/ou poser une bâche ou un filet. <p>4.2.3. Communiquer les anomalies relevées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emettre les réserves (nombre, état, conditionnement, incidents,...) sur le CMR et/ou lettre de voiture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les types d'arrimages (sangles, cales, câbles, chaînes, ...). - Les principales techniques d'arrimage. - La réglementation en matière d'arrimage. - Les poses des bâches et des filets. - Les règles d'utilisation d'une bâche ou d'un filet. - Le document CMR, ses rubriques et son contenu. - Les éléments de la législation CMR. 	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - charge correctement la marchandise sur le véhicule. - arrime correctement la marchandise. - bâche et débâche le véhicule. <p>L'apprenant(e) complète le CMR.</p>

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
4.2. Charger et contrôler les marchandises.	4.2.8. Charger ou vérifier les opérations de chargement. <ul style="list-style-type: none"> - Répartir les marchandises en fonction de l'ordre de livraison. - Bâcher et débâcher, semi-remorque, remorque, camion. - Respecter les masses maximales autorisées (MMA). - Respecter les volumes et encombrements maximum. 	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
4.2.8. Charger ou vérifier les opérations de chargement. <ul style="list-style-type: none"> - Répartir les marchandises en fonction de l'ordre de livraison. - Bâcher et débâcher, semi-remorque, remorque, camion. - Respecter les masses maximales autorisées (MMA). - Respecter les volumes et encombrements maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le bordereau de livraison. - Les techniques de pose, d'ancrage et de dépose d'une bâche sur un semi-remorque, remorque, camion. - La législation relative aux masses maximales autorisées. - Les caractéristiques techniques des véhicules relatives aux masses maximales autorisées. - Les caractéristiques des véhicules relatives aux volumes et encombrements maximums autorisés. - Les éléments de la législation relatifs aux volumes et encombrements maximums autorisés. 	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> - charge correctement un véhicule par rapport à l'ordre de mission ; - bâche, débâche correctement un véhicule ; - interprète correctement la législation relative à la MMA ; - interprète correctement la législation relative à la MMA.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
<p>4.3. Assurer le déplacement.</p>	<p>4.3.1. Manœuvrer les différents types de véhicules.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accrocher, décrocher une remorque, semi-remorque. - Effectuer en semi-remorque, camion et remorque, camion, les manœuvres de marche arrière, ligne droite, déplacement latéral, garage, marche arrière, marche avant, stationnement, mise à quai, demi-tour, couloir étroit en marche avant et arrière, ... - Estimer le gabarit du véhicule (passage étroit, tunnels, ponts). <p>4.3.2. Conduire un véhicule en agglomération, sur route et autoroute.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes commandes : pédalier, levier de vitesse, témoins, interrupteur, freins, ralentisseurs, réglages divers,... - Utiliser les commandes du véhicule : <ul style="list-style-type: none"> ▪ tenir correctement le volant ; ▪ coordonner les mouvements embrayage, frein, accélérateur, levier de vitesse, ... ▪ actionner l'embrayage avec progressivité (démarrage, manœuvre, ...) ▪ manipuler le frein avec progressivité et dosage ; ▪ manipuler le levier de changement des vitesses, utilisation de compte-tours, choix du rapport judicieux, assurer le passage harmonieux des rapports de vitesse ; ▪ utiliser correctement les accessoires : clignoteurs, ventilation, rétroviseurs, éclairage, air conditionné. - Tenir sa place sur la chaussée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ tenir sa droite ; ▪ respecter les marquages au sol (flèche, lignes, ...) ▪ distance latérale, de croisement ; ▪ virage : vitesse, technique, trajectoire, ... - Dépasser : <ul style="list-style-type: none"> Observer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les précautions d'anticipation, et de signalement ; ▪ La distance latérale ; ▪ Le retour en position (droite). - Changer de direction <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signaler, préparer, anticiper la trajectoire, utiliser les rétroviseurs, ... 	<p>CM</p>

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
<p>4.3. Assurer le déplacement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'intégrer au trafic : <ul style="list-style-type: none"> ▪ changement de bande de circulation et entrée et sortie d'autoroute ; ▪ adapter sa vitesse (disposition des lieux, conditions climatiques, densité de trafic, ...) ▪ respecter les distances de sécurité (en fonction des divers paramètres, ...) respecter les limitations de vitesse ; anticiper et réagir sur l'obstacle. - adopter une conduite préventive : <ul style="list-style-type: none"> ▪ observer, détecter les risques, décoder les dangers, ▪ concevoir la parade, réagir, voir et être vu, partager la route, 4.3.3. Conduire un véhicule chargé. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler et rectifier si nécessaire l'arrimage. ▪ Adapter sa vitesse (virage, descentes, ...). ▪ Respecter les indications du compte-tours (choix du rapport de boîte de vitesse). ▪ Tenir les distances de sécurité. ▪ Utiliser les différents types de ralentisseurs. 	<p>CM</p>

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>4.3.1. Manœuvrer les différents types de véhicules.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accrocher, décrocher une remorque, semi-remorque. - Effectuer en semi-remorque, camion et remorque, camion, les manœuvres de marche arrière, ligne droite, déplacement latéral, garage, marche arrière, marche avant, stationnement, mise à quai, demi-tour, couloir étroit en marche avant et arrière, ... - Estimer le gabarit du véhicule (passage étroit, tunnels, ponts). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principales techniques d'accrochage et de décrochage : <ul style="list-style-type: none"> - d'une remorque ; - d'une semi-remorque. - Les règles de sécurité individuelles et collectives. - Les règles de sécurité relatives aux manœuvres. - Les notions générales relatives aux dimensions d'encombrement des véhicules et des passages étroits. 	<p>L'apprenant(e) accroche et décroche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - correctement une remorque et/ou une semi-remorque ; - réalise correctement les différentes manœuvres ; - estime correctement le gabarit du véhicule.

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>4.3.2. Conduire un véhicule en agglomération, sur route et autoroute.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes commandes : pédalier, levier de vitesse, témoins, interrupteur, freins, ralentisseurs, réglages divers, ... - Utiliser les commandes du véhicule : <ul style="list-style-type: none"> ▪ tenir correctement le volant ; ▪ coordonner les mouvements embrayage, frein, accélérateur, levier de vitesse, ... ▪ actionner l'embrayage avec progressivité (démarrage, manœuvre, ...); ▪ manipuler le frein avec progressivité et dosage ; ▪ manipuler le levier de changement des vitesses, utilisation de compte-tours, choix du rapport judicieux, assurer le passage harmonieux des rapports de vitesse ; ▪ utiliser correctement les accessoires : clignoteurs, ventilation, rétroviseurs, éclairage, air conditionné. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les commandes des véhicules . - Les caractéristiques techniques et la fonction : <ul style="list-style-type: none"> - de la pédale d'embrayage, de frein de l'accélérateur ; - du levier de vitesse ; - des différents témoins ; - des interrupteurs ; - des freins ; - des ralentisseurs ; - des réglages divers. - ... - Les notions générales d'inertie. - Les notions générales de couple. - Les conditions d'utilisation des accessoires : <ul style="list-style-type: none"> - les clignoteurs ; - les appareils de ventilation ; - les rétroviseurs ; - les équipements de l'éclairage ; - ... 	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifie correctement les commandes ; - tient correctement le volant ; - coordonne correctement les mouvements ; - freine correctement ; - choisit et passe correctement les rapports de boîte de vitesses ;

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> - Tenir sa place sur la chaussée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ tenir sa droite ; ▪ respecter les marquages au sol (flèche, lignes, ...) ; ▪ distance latérale, de croisement ; ▪ virage : vitesse, technique, trajectoire, ... - Dépasser : <ul style="list-style-type: none"> Observer : <ul style="list-style-type: none"> ▪ -les précautions d'anticipation, et de signalement ; ▪ -la distance latérale ; le retour en position droite. - Changer de direction <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signaler, préparer, anticiper la trajectoire, utiliser les rétroviseurs, ... - S'intégrer au trafic : <ul style="list-style-type: none"> ▪ changement de bande de circulation et entrée et sortie d'autoroute ; ▪ adapter sa vitesse (disposition des lieux, conditions climatiques, densité de trafic, ...) ; ▪ respecter les distances de sécurité (en fonction des divers paramètres, ...) ; ▪ respecter les limitations de vitesse ; ▪ anticiper et réagir sur l'obstacle ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles du code de la route relatives aux marquages routiers. - La technique de conduite en virages. - Les principes de la conduite préventive. - Les techniques de dépassement. - Les éléments du code de la route relatifs aux changements de direction. - La notion de sillage du véhicule (déplacement latéral). - La notion d'angle mort. - La technique de la conduite. - Les éléments du code de la route relatifs aux changements de bandes, aux entrées et sorties d'autoroute. - La conduite préventive. 	<ul style="list-style-type: none"> - applique le code de la route ; - négocie correctement un virage ; - réalise correctement un dépassement ; - réalise correctement un changement de direction ; - s'intègre correctement au trafic ;

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> ▪ adopter une conduite préventive : ▪ observer, détecter les risques, décoder les dangers, concevoir la parade, réagir, voir et être vu, partager la route, ... <p>4.3.3. Conduire un véhicule chargé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler et rectifier si nécessaire l'arrimage. ▪ Adapter sa vitesse (virage, descentes, ...). ▪ Respecter les indications du compteur (choix du rapport de boîte de vitesse). ▪ Tenir les distances de sécurité ; ▪ Utiliser les différents types de ralentisseurs. 	<p>La conduite préventive.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes d'arrimage. - Les influences de la charge (masses, nature) sur le comportement des véhicules. - Les notions de distance de sécurité. - Les types de ralentisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - anticipe correctement les dangers.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
4.3. Assurer le déplacement.	4.3.5. Conduire un véhicule dans des conditions particulières (obscurité, neige, boue, verglas, brouillard, ...) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ utiliser l'éclairage spécifique ; ▪ adapter sa vitesse ; ▪ utiliser les aides à la conduite : blocage différentiel, chaînes, ABS, ... ▪ choisir le rapport de vitesse adapté. 	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
4.3.5. Conduire un véhicule dans des conditions particulières (obscurité, neige, boue, verglas, brouillard, ...) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ utiliser l'éclairage spécifique ; ▪ adapter sa vitesse ; ▪ utiliser les aides à la conduite : blocage différentiel, chaînes, ABS, ... ▪ choisir le rapport de vitesse adapté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments du code de la route relatifs à l'utilisation de l'éclairage spécifique. - La conduite par temps de brouillard et sur routes glissantes (neige, verglas, boue,...). - La mise en place des chaînes. - Les équipements d'aide à la conduite (blocage différentiel, ABS, ...) et leur utilisation. - Les techniques de freinage et de maîtrise du véhicule. - La notion de coefficient d'adhérence. 	

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
<p>4.3. Assurer le déplacement.</p>	<p>4.3.6 Appliquer le code de la route.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaître et appliquer les règles générales (âge, équipement véhicule, masses et dimensions, injonction, médicament, drogues diverses, alcool, ...). -Reconnaître et respecter la signalisation : feux, panneaux, marquages au sol, interdictions, obligations. -Connaître et appliquer les règles de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ place sur la chaussée ; ▪ limitation de vitesse ; ▪ changement de direction ; ▪ priorités ; ▪ croisement ; ▪ dépassement ; ▪ interdiction de dépassement ; ▪ comportement correct à l'égard des usagers « faibles », véhicules prioritaires, transport en commun ; ▪ arrêt et stationnement en lieux autorisés ; ▪ utilisation judicieuse des feux ; ▪ obligation en cas d'accident ; ▪ ... 	<p>CM</p>

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>4.3.6. Appliquer le code de la route.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaître et appliquer les règles générales (âge, équipement véhicule, masses et dimensions, injonction, médicament, drogues diverses, alcool, ...). -Reconnaître et respecter la signalisation : feux, panneaux, marquages au sol, interdictions, obligations. <p>Connaître et appliquer les règles de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ place sur la chaussée ; ▪ limitation de vitesse ; ▪ changement de direction ; ▪ priorités ; ▪ croisement ; ▪ dépassement ; ▪ interdiction de dépassement ; ▪ comportement correct à l'égard des usagers « faibles », véhicules prioritaires, transport en commun ; ▪ arrêt et stationnement en lieux autorisés ; ▪ utilisation judicieuse des feux ; ▪ obligation en cas d'accident ; ▪ ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles générales relatives à l'âge, aux équipements des véhicules, aux masses et dimensions, aux injonctions, à l'alcoolémie, ... - Les éléments du code de la route relatifs à la signalisation : feux, panneaux marquages au sol, interdictions, obligations. - Les éléments du code de la route relatifs à : <ul style="list-style-type: none"> - place sur la chaussée ; - limitations de vitesse ; - changements de direction ; - priorités ; - croisements ; - dépassements ; - interdictions de dépassement ; - comportement correct à l'égard des usagers " faibles ", véhicules prioritaires, transport en commun ; - arrêt et stationnement. 	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - applique correctement le code de la route. - applique correctement le code de la route.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
<p>4.3. Assurer le déplacement.</p>	<p>4.3.7. Respecter la législation sociale en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplir et utiliser correctement un disque « tachygraphe » et/ou carte-conducteur. - Respecter les règles de conservation des disques. - Respecter les temps de conduite et de repos. <p>4.3.8. Suivre un itinéraire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter l’itinéraire imposé. - Reconnaître les signaux de direction. - Reconnaître et suivre les signaux de déviation. - Suivre les itinéraires de déviation Poids Lourds. - Utiliser le GPS. 	<p>CM</p>

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>4.3.7. Respecter la législation sociale en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplir et utiliser correctement un disque « tachygraphe » et/ou carte-conducteur. - Respecter les règles de conservation des disques. - Respecter les temps de conduite et de repos. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le tachygraphe, ses composants et son fonctionnement. - Les règles de conservation des disques. - Les règles légales relatives aux temps de conduite et de repos. - Les indications fournies par le disque « tachygraphe ». 	<p>L'apprenant(e) contrôle le disque en fin de journée.</p>
<p>4.3.7. Suivre un itinéraire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter l'itinéraire imposé. - Reconnaître les signaux de direction. - Reconnaître et suivre les signaux de - déviation. - Suivre les itinéraires de déviation Poids Lourds. - Utiliser le GPS. 	<ul style="list-style-type: none"> - La symbolique relative aux cartes routières. - Les éléments du code de la route relatifs aux signaux de direction. - Les éléments du code de la route relatifs aux signaux de déviation. - Les éléments du code de la route relatifs aux signaux de déviation Poids Lourds. - Le mode d'emploi du GPS. 	<p>L'apprenant(e) réalise pratiquement un itinéraire.</p>

Fonctions.

FONCTION 05 : Maintenir le véhicule en bon état de marche.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
<p>5.1. Effectuer les contrôles de routine.</p>	<p>5.1.1. Contrôler les niveaux. Contrôler et rétablir les niveaux en respectant les normes du constructeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ liquide de refroidissement ; ▪ huile moteur ; ▪ huile embrayage ; ▪ liquide lave-glacé ; ▪ huile de direction assistée ; ▪ batterie d'accumulateur ; ▪ ... <p>5.1.2. Contrôler les organes et accessoires du véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eclairage (ampoules, fusibles, prises de courant). ▪ Système d'attelage (vérification, graissage, ...). ▪ Système de fermeture (bâche, câble TIR, hayon, porte, ...). ▪ Accessoires d'arrimage (sangles, ...). ▪ Matériel de bord réglementaire extincteur, triangle, trousse de secours, ...). ▪ Dispositif de vision (pare-brise, rétroviseurs, essuie-glacé, ...). ▪ Avertir des dysfonctionnements. <p>5.1.3. Contrôler les organes et accessoires du moteur et de la chaîne cinématique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification visuelle des organes vitaux (démarreurs, alternateur courroies, ...). ▪ Détection des anomalies (fuite de fluides, ...). ▪ Identifier les types de ralentisseurs. ▪ Avertir des dysfonctionnements. <p>5.1.4. Contrôler les circuits freinage, circuits pneumatique et hydraulique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification visuelle des organes vitaux. ▪ Détection des anomalies (niveaux des liquides). ▪ Avertir des dysfonctionnements. 	<p>CM</p>

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>5.1.1. Contrôler les niveaux. Contrôler et rétablir les niveaux en respectant les règles techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ liquide de refroidissement ; ▪ huile moteur ; ▪ huile embrayage ; ▪ liquide lave-glace ; ▪ huile de direction assistée ; ▪ batterie d'accumulateur ; ▪ ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles techniques relatives au rétablissement des niveaux des liquides. - Les liquides de refroidissement, les huiles moteur, les huiles d'embrayage, les huiles de direction assistée, les liquides des batteries d'accumulateur. - Les liquides lave-glace et leurs dosages. - Les règles d'hygiène et de sécurité relatives à l'utilisation des liquides de batterie d'accumulateur. - Le dosage des liquides de batteries. - Le densimètre et son utilisation. 	
<p>5.1.2. Contrôler les organes et accessoires du véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eclairage (ampoules, fusibles, prises de courant). ▪ Système d'attelage (vérification, graissage, ...). ▪ Système de fermeture (bâche, câble TIR, hayon, porte, ...). ▪ Accessoires d'arrimage (sangles, ...). ▪ Matériel de bord réglementaire extincteur, triangle, trousse de secours, ...). ▪ Dispositif de vision (pare-brise, rétroviseurs, essuie-glace, ...). ▪ Avertir des dysfonctionnements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux types d'ampoules, de fusibles et de prises de courant, ... - Les types d'attelage. - Les types de fermeture par bâche, filet, portes,... - Les types d'arrimage et leurs conditions d'utilisation. - Les matériels de bord réglementaires : extincteur, triangle, trousse de secours, ... - Les éléments du code de la route relatifs aux matériels de bord réglementaires. - Les dispositifs de vision : pare-brise, rétroviseurs, essuie-glace. 	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle l'éclairage et sa réparation éventuelle ; - graisse et vérifie le système d'attelage ; - identifie les systèmes de fermeture ; - identifie les systèmes d'arrimage ; - vérifie correctement le matériel de bord réglementaire ; - vérifie correctement les dispositifs de vision.

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>5.1.3. Contrôler les organes et accessoires du moteur et de la chaîne cinématique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification visuelle des organes vitaux (démarreurs, alternateur, courroies, ...). - Détection des anomalies (fuite de fluides, ...). - Identifier les types de ralentisseurs. <p>Avertir des dysfonctionnements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les organes vitaux des moteurs et des transmissions. - Les types de ralentisseurs et leurs caractéristiques techniques. 	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle visuellement les organes vitaux et les accessoires du moteur ; - détecte sensoriellement et correctement les anomalies mécaniques ; - identifie correctement les types de ralentisseurs.
<p>5.1.4. Contrôler les circuits freinage, circuits pneumatique et hydraulique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification visuelle des organes vitaux. - Détection des anomalies (niveaux des liquides). - Avertir des dysfonctionnements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les circuits de freinage pneumatiques et hydrauliques. 	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle visuellement les circuits de freinage ; - détecte les anomalies du système de freinage ; - apprécie l'état des circuits de freinage.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
<p>5.2. Effectuer les entretiens du véhicule.</p>	<p>5.2.1. Effectuer les vidanges. -Identifier les lubrifiants et les liquides de refroidissement d'après les données techniques du constructeur..</p> <p>5.2.2. Effectuer les graissages nécessaires. -Identifier les graisses. -Identifier les systèmes de graissage (système centralisé, ...). -Localiser les points de graissage.</p> <p>5.2.3. Remplacer les filtres -Identifier les filtres (gasoil, huiles, air, ...).</p> <p>5.2.4. Protéger les organes et circuits contre le gel. Identifier et utiliser les antigels.</p> <p>5.2.5. Changer les roues. Identifier les types et caractéristiques des pneumatiques. Mesurer et corriger la pression des pneumatiques. Identifier les types de jantes. -Respecter les consignes de sécurité de pose et dépose des roues.</p>	<p>CM</p>

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>5.2.1. Effectuer les vidanges.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les lubrifiants et les liquides de refroidissement d'après les données techniques du constructeur. - Effectuer les vidanges. <p>5.2.2. Effectuer les graissages nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les graisses. - Identifier les systèmes de graissage (système centralisé, ...). - Localiser les points de graissage. <p>5.2.3. Remplacer les filtres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les filtres (gasoil, huiles, air, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux types d'huile et de liquides de refroidissement. - Les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à l'utilisation des huiles et des liquides de refroidissement.) - Les propriétés des graisses. - Les systèmes de graissage (système centralisé, ...). - Les règles d'hygiène et de sécurité relatives à l'utilisation des graisses. - Les principaux types de pompes manuelles de graissage et leur utilisation. - Les différents filtres à gasoil, à huile, à air, ... - Les techniques relatives au remplacement des différents filtres. 	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifie correctement les huiles et liquides de refroidissement en tenant compte des données techniques du constructeur ; - respecte les règles de sécurité et d'hygiène. <p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifie correctement les graisses ; - identifie correctement les systèmes de Graissage ; - la localise les points de graissage. <p>L'apprenant(e) identifie correctement les filtres.</p>
<p>5.2.4. Protéger les organes et circuits contre le gel. Identifier et utiliser les antigels.</p> <p>5.2.5. Changer les roues.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les types et caractéristiques des pneumatiques. - Mesurer et corriger la pression des pneumatiques. - Identifier les types de jantes. - Respecter les consignes de sécurité de pose et dépose des roues. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux types d'antigel. - Les principaux types de pneumatiques. - Les unités de pression. - Les conditions de mesure de pression des pneumatiques. - Les appareils de mesure et de gonflage des pneumatiques. - Les principaux types de jantes. - Les règles de sécurité relatives à la pose et la dépose des roues. - La technique de pose et de dépose des roues. 	<p>L'apprenant(e) identifie correctement les antigels.</p> <p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifie correctement les types et les caractéristiques des pneus ; - corrige la pression des pneus. - identifie les types de jantes ; - pose et dépose les roues dans le respect des consignes de sécurité.

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
5.2. Effectuer les entretiens du véhicule.	5.2.6. Régler les cames de freins. - Identifier les types de freins (à disques, à tambour, de remorque,). 5.2.7. Nettoyer les véhicules. Identifier les détergents. - Utiliser méthodologiquement un nettoyeur à haute pression.	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
5.2.6. Régler les cames de freins. - Identifier les types de freins (à disques, à tambour, de remorque, ...). 5.2.7. Nettoyer les véhicules. Identifier les détergents. - Utiliser méthodologiquement un nettoyeur à haute pression.	- Les types de freins et leurs caractéristiques techniques. - Les principaux détergents et leurs utilisations (règles de sécurité, protection du matériel et de l'environnement). - Les règles de sécurité relatives à l'utilisation des nettoyeurs à haute pression	L'apprenant(e) : - identifie correctement les types de freins. - identifie correctement les détergents. - utilise méthodiquement un nettoyeur à haute pression. - respecte les règles de sécurité.

Fonctions.

FONCTION 06 : Assurer les contrôles et travaux administratifs.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
6.1. Tenir les documents relatifs au transport par route.	<p>6.1.1. Enumérer et vérifier les documents personnels, de bord et de transport. - Restituer les différents documents et contrôler leur validité.</p> <p>6.1.2. Identifier les documents de transport. - Identifier et compléter les documents CMR et/ou lettre de voiture (y compris les réserves). - Identifier et contrôler les documents ADR.</p> <p>6.1.3. Utiliser un tachygraphe. - Choisir le disque adéquat. - Remplir le disque. - Positionner le disque dans le tachygraphe. - Utiliser les différentes fonctions de tachygraphe à bon escient. - Utiliser la carte de conducteur et le tachygraphe digital.</p> <p>6.1.4. Compléter une feuille journalière de prestation. - Décoder un disque « tachygraphe ». - Décoder une feuille journalière de prestation. - Vérifier et signer en cas d'accord la feuille journalière de prestation.</p> <p>6.1.6. Lire une carte routière. - Se localiser et localiser un lieu sur carte. - Restituer et utiliser la symbolisation de représentation. - Transporter les données de cartes en données réelles.</p>	CM

Fonctions.

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
<p>6.1.1. Enumérer et vérifier les documents personnels, de bord et de transport.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restituer les différents documents et contrôler leur validité. 	- Les documents personnels de bord et de transport.	<p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préétablit la liste ; - rédige correctement un CMR ; - contrôle correctement un document ADR. <p>L'apprenant(e) contrôle en fin de journée.</p> <p>L'apprenant(e) vérifie si le décodage et la transcription sont exécutés avec précision et clarté.</p> <p>L'apprenant(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - localise correctement un lieu sur la carte. - vérifie si la restitution de la symbolisation d'une carte est correcte. - transpose correctement les données réelles.
<p>6.1.2. Identifier les documents de transport.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et compléter les documents CMR et/ou lettre de voiture (y compris les réserves). - Identifier et contrôler les documents ADR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents CMR. - Les documents ADR. 	
<p>6.1.3. Utiliser un tachygraphe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir le disque adéquat. - Remplir le disque. - Positionner le disque dans le tachygraphe. - Utiliser les différentes fonctions de tachygraphe à bon escient. - Utiliser la carte de conducteur et le tachygraphe digital. 		
<p>6.1.4. Compléter une feuille journalière de prestation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décoder un disque « tachygraphe ». - Décoder une feuille journalière de prestation. - Vérifier et signer en cas d'accord la feuille journalière de prestation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement du tachygraphe digital. - La feuille de prestation. 	
<p>6.1.6. Lire une carte routière.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se localiser et localiser un lieu sur carte. - Restituer et utiliser la symbolisation de représentation. - Transporter les données de cartes en données réelles. 	- La symbolisation d'une carte routière.	

Fonctions.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
	6.1.7. Etablir un itinéraire. Choisir un itinéraire en fonction : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des règles du code de la rue ; ▪ de la distance ; ▪ du chargement ; ▪ de la sécurité ; ▪ de la rapidité ; ▪ du coût (péage, ...) ; ▪ prévoir un itinéraire de déviation (de remplacement) ; ▪ des infrastructures routières (tunnels, ferries, ...). 	CM

COMPETENCES	SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ASSOCIES	Indicateurs de maîtrise
6.1.7. Etablir un itinéraire. Choisir un itinéraire en fonction : <ul style="list-style-type: none"> ▪ des règles du code de la rue ; ▪ de la distance ; ▪ du chargement ; ▪ de la sécurité ; ▪ de la rapidité ; ▪ du coût (péage, ...) ; ▪ prévoir un itinéraire de déviation (de remplacement) ; ▪ des infrastructures routières (tunnels, ferries, ...). 	- Les règles du code de la rue.	L'apprenant(e) vérifie si l'itinéraire est réaliste.

Bibliographie.

Pour tous les cours de ce programme, de nombreux syllabus, livres, logiciels, cédéroms, documents techniques, ... existent et sont périodiquement réactualisés.

- A.G.E.R.S. " Centre de Documentation et de Statistiques Pédagogiques "
boulevard du jardin botanique 20/22
1040 BRUXELLES ;
www.enseignement.be

- l'arrêté royal du 15 juillet 2004 relatif au permis de conduire.
-
- l'ensemble des publications de l'Institut du Transport Routier.

- aux librairies spécialisées